

SICAV OPPORTUNITY

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2016

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2016

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et conformément aux dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV Opportunity arrêtés au 31 Mars 2016 faisant apparaître un total bilan de 808,757.083 Dinars et un actif net de 797,807.299 Dinars.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers arrêtés au 31 Mars 2016, dans tous leurs aspects significatifs, ne donnent pas une image fidèle, de la situation financière trimestrielle de la société SICAV Opportunity telle que arrêtée en conformité avec le Système Comptable des Entreprises en vigueur en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus, il est à signaler que :

- Au 31 Mars 2016, la SICAV OPPORTUNITY a employé, 13.18% de son actif en obligations émises par l'ATB. Ce pourcentage est supérieur au taux de détention maximum de 10% prévu par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001.
- Au 31 Mars 2016, le capital de la SICAV Opportunity est inférieur à 1 million de dinars et ce depuis le 22 Mars 2016. Conformément à l'article 3 de la loi 2001-83 du 24 Juillet 2001, dans le cas où cette situation dépasse les 90 jours le conseil d'administration doit procéder à la dissolution de la SICAV.

Par ailleurs, et afin de se conformer à l'article précité, une souscription suivie d'un rachat ont eu lieu, respectivement, le 21 et le 22 Mars 2016 pour un nombre de 1 980 parts.

- Au cours du premier trimestre 2016, l'actif de la SICAV OPPORTUNITY a été employé en des liquidités et quasi liquidités à des taux se situant en dépassement de la limite de 20% fixée par le décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 en matière de composition du portefeuille de la SICAV.

Tunis, le 03 Mai 2016

Le commissaire aux Comptes :

ABC Audit & Conseil

Walid AMOR

BILANS COMPARES		NOTE	31/03/2016	31/03/2015	31/12/2015
			Montant en Dinars	Montant en Dinars	Montant en Dinars
ACTIF					
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	613 477,851	930 424,961	604 119,841
AC1-A	ACTIONS ET DROITS RATTACHES		349 880,735	697 453,325	340 819,603
AC1-B	OBLIGATIONS DE SOCIETES		106 596,000	113 042,400	105 330,000
AC1-C	EMPRUNTS D'ETAT		119 929,858	119 305,704	122 654,854
AC1-D	AUTRES VALEURS (OPCVM)		37 071,258	623,532	35 315,384
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	194 788,843	543 596,786	160 012,524
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		194 757,819	541 122,781	160 004,420
AC2-B	DISPONIBILITES		31,024	2 474,005	8,104
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION		490,389	0,000	0,000
AC3-A	AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION		490,389	0,000	0,000
TOTAL ACTIF			808 757,083	1 474 021,747	764 132,365
PASSIF					
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	681,106	1 245,512	649,101
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	10 268,678	10 340,048	8 505,438
TOTAL PASSIF			10 949,784	11 585,560	9 154,539
ACTIF NET			797 807,299	1 462 436,187	754 977,826
CP1	CAPITAL	CP1	785 243,582	1 442 229,433	741 556,403
CP2	SOMMES DISTRIBUABLES	CP2	12 563,717	20 206,754	13 421,423
CP2-A	SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANT.		0,000	0,000	5,615
CP2-B	RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		-939,995	115,292	21 414,261
CP2-C	REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		4,408	-84,006	-7 998,453
CP2-D	RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE CLOS		13 421,423	15 624,703	0,000
CP2-E	REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE CLOS		77,881	4 550,765	0,000
ACTIF NET			797 807,299	1 462 436,187	754 977,826
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			808 757,083	1 474 021,747	764 132,365

ETATS DE RESULTAT COMPARES		Note	31/03/2016	31/03/2015	31/12/2015
			Montant en Dinars	Montant en Dinars	Montant en Dinars
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	2 550,315	2 750,730	33 363,324
PR1-A	REVENUS DES ACTIONS		0,000	0,000	22 224,060
PR1-B	REVENUS DES OBLIGATIONS DE SOCIETES		1 266,000	1 478,400	5 696,400
PR1-C	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		1 284,315	1 272,330	5 160,000
PR1-D	REVENUS DES AUTRES VALEURS (OPCVM)		0,000	0,000	282,864
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	1 699,711	3 928,738	13 298,322
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR		1 699,711	3 928,738	13 298,322
	REVENUS DES PLACEMENTS		4 250,026	6 679,468	46 661,646
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-1 964,481	-3 201,503	-11 479,408
	REVENU NET DES PLACEMENTS		2 285,545	3 477,965	35 182,238
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-3 225,540	-3 362,673	-13 767,977
	RESULTAT D'EXPLOITATION		-939,995	115,292	21 414,261
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		4,408	-84,006	-7 998,453
	SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		-935,587	31,286	13 415,808
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		-4,408	84,006	7 998,453
PR4-B	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		44 738,043	-1 593,469	-73 091,764
PR4-C	+/- VAL.REAL./CESSION TITRES		-4 738,862	1 193,887	3 459,142
PR4-D	FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES		-306,093	-395,658	-1 669,414
	RESULTAT NET DE LA PERIODE		38 753,093	-679,948	-49 887,775

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DE LA PERIODE DU 01-01-2016 AU 31-03-2016**

DESIGNATION	31/03/2016	31/03/2015	31/12/2015
	Montant en Dinars	Montant en Dinars	Montant en Dinars
AN1 VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPLOI	38 753,093	-679,948	-49 887,775
AN1-A RESULTAT D'EXPLOITATION	-939,995	115,292	21 414,261
AN1-B VARIAT.DES +/-VAL POT.SUR TITRES	44 738,043	-1 593,469	-73 091,764
AN1-C +/-VAL REAL..SUR CESSION DESTITRES	-4 738,862	1 193,887	3 459,142
AN1-D FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES	-306,093	-395,658	-1 669,414
AN2 DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	0,000	0,000	-17 412,150
AN3 TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	4 076,380	331 035,098	-309 803,286
SOUSCRIPTIONS	225 600,920	339 997,338	765 324,602
AN3-A CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	206 000,000	302 400,000	709 200,000
AN3-B REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(S)	16 015,701	33 008,083	43 911,413
AN3-C REGULARISATION DES SOMMES DIST. DE L'EX.CLOS.(S)	3 819,858	4 674,427	4 679,128
AN3-D REGULARISATION DES SOMMES DIST. DE L'EX.EN COURS (S)	-234,639	-85,172	7 534,061
RACHATS	-221 524,540	-8 962,240	-1 075 127,888
AN3-F CAPITAL (RACHATS)	-201 800,000	-8 000,000	-996 200,000
AN3-G REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(R)	-16 221,610	-839,744	-60 509,308
AN3-H REGULARISATION DES SOMMES DIST. DE L'EX.CLOS.(R)	-3 741,977	-123,662	-2 886,066
AN3-I REGULARISATION DES SOMMES DIST. DE L'EX.EN COURS (R))	239,047	1,166	-15 532,514
VARIATION DE L'ACTIF NET	42 829,473	330 355,150	-377 103,211
AN4 ACTIF NET			
AN4-A DEBUT DE PERIODE	754 977,826	1 132 081,037	1 132 081,037
AN4-B FIN DE PERIODE	797 807,299	1 462 436,187	754 977,826
AN5 NOMBRE D'ACTIONS			
AN5-A DEBUT DE PERIODE	7 238	10 108	10 108
AN5-B FIN DE PERIODE	7 280	13 052	7 238
VALEUR LIQUIDATIVE			
A- DEBUT DE PERIODE	104,307	111,998	111,998
B- FIN DE PERIODE	109,588	112,046	104,307
AN6 TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	20,36%	0,17%	-5,49%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE LA

PERIODE DU 01.01.2016 AU 31.03.2016

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-03-2016 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en Actions et Valeurs Assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31.03.2016 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres d'OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative du 31.03.2016.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titre.

2.3 Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs assimilées sont évalués à leur prix d'acquisition.

La valeur du marché applicable pour l'évaluation des Bons du Trésor Assimilables (BTA) correspond au prix de revient moyen pondéré à la date du 31.03.2016 ou la date antérieure la plus récente.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2.4 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC1- Note sur le portefeuille titres :

DESIGNATION DES TITRES	N ^{BRE} DE TITRES	COUT D'ACQUISITION	VALEUR AU 31.03.2016	% de L'ACTIF NET
AC1-A Actions et droits rattachés		325.138,389	349.880,735	43,86
ADWYA	2,200	15.801,836	15.386,800	1,93
ATB	4,400	19.109,440	23.232,000	2,91
ATL	5,000	14.391,000	15.205,000	1,91
ATTIJ BANK	1,800	36.025,627	50.914,800	6,38
CARTHAGE CEMENT	12,000	28.098,187	15.756,000	1,97
CITY CARS	1,100	12.411,244	17.531,800	2,20
DELICE HOLDING	600	7.892,300	6.778,200	0,85
ENNAKL	1,600	17.205,669	20.801,600	2,61
EURO-CYCLES	400	5.455,031	21.266,800	2,67
MAG GEN	300	7.849,500	8.500,800	1,07
MONOPRIX	1,567	31.591,812	21.319,035	2,67
MPBS	800	5.081,905	3.880,000	0,49
ONE TECH HOLDING	1,200	8.469,965	8.164,800	1,02
SFBT	2,000	22.503,098	52.362,000	6,56
SIMPAR	700	36.635,891	19.591,600	2,46
SOTUVER	3,000	15.360,205	11.115,000	1,39
TPR	6,500	26.955,179	20.338,500	2,55
UIB	1,000	14.300,500	17.736,000	2,22
AC1-B Obligations de sociétés	1,500	102.000,000	106.596,000	13,36
ATB 2007/1(25 ANS)	1,500	102.000,000	106.596,000	13,36
AC1-C Emprunts d'Etat		117.260,500	119.929,858	15,03
BTA 6.75-07/2017 (10 ANS)	10	11.206,000	11.599,535	1,45
BTA 5.50-03/2019 (10 ANS)	48	49.275,000	49.396,512	6,19
BTA 5.50% 02/2020	15	14.473,500	14.562,102	1,83
BTA 6% AVRIL 2024	44	42.306,000	44.371,709	5,56
AC1-D Autres valeurs (OPCVM)		36.901,150	37.071,258	4,65
SICAV TRESOR	358	36.901,150	37.071,258	4,65
Total portefeuille titres		581.300,040	613.477,851	76,90

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **2.550,315 Dinars** du 01.01.2016 au 31.03.2016, contre **2.750,730 Dinars** du 01.01.2015 au 31.03.2015 et se détaillant comme suit :

REVENUS	Du 01.01.2016 au 31.03.2016	Du 01.01.2015 au 31.03.2015	Du 01.01.2015 au 31.12.2015
Revenus des actions	0,000	0,000	22.224,060
Revenus des obligations de sociétés	1.266,000	1.478,400	5.696,400
Revenus des emprunts d'Etat	1.284,315	1.272,330	5.160,000
Revenus des autres valeurs (OPCVM)	0,000	0,000	282,864
Total	2.550,315	2.750,730	33.363,324

AC2- Note sur les placements monétaires et disponibilités**AC2-A. Placements monétaires :**

Le solde de ce poste s'élève au 31.03.2016, à **194.757,819 Dinars**, représentant dans sa totalité des placements en Bons du Trésor à Court Terme et se détaillant comme suit :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31.03.2016	% Actif net
BTC 52S-06/09/2016	149	144.259,229	145.482,219	18,24
BTC 52S-08/11/2016	51	48.506,578	49.275,600	6,18
Total	200	192.765,807	194.757,819	24,42

AC2-B. Disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 31.03.2016, à **31,024 Dinars** et représente les avoirs en banque.

PR2- Note sur les revenus des placements monétaires:

Les revenus des placements monétaires s'élèvent du 01.01.2016 au 31.03.2016, à **1.699,711 Dinars**, contre **3.928,738 Dinars** du 01.01.2015 au 31.03.2015 et se détaillant comme suit :

Revenus	Du 01.01.2016 au 31.03.2016	Du 01.01.2015 au 31.03.2015	Du 01.01.2015 au 31.12.2015
Revenus des Bons du Trésor	1.699,711	3.928,738	13.298,322
Total	1.699,711	3.928,738	13.298,322

CH1- Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent du 01.01.2016 au 31.03.2016, à **1.964,481 Dinars**, contre **3.201,503 Dinars** du 01.01.2015 au 31.03.2015 et se détaillant comme suit :

Charges de gestion des placements	Du 01.01.2016 au 31.03.2016	Du 01.01.2015 au 31.03.2015	Du 01.01.2015 au 31.12.2015
Rémunération du gestionnaire	1.375,125	2.241,050	8.035,569
Rémunération du dépositaire	196,450	320,155	1.147,954
Rémunération des distributeurs	392,906	640,298	2.295,885
Total	1.964,481	3.201,503	11.479,408

CH2- Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent du 01.01.2016 au 31.03.2016 à **3.225,540 Dinars**, contre **3.362,673 Dinars** du 01.01.2015 au 31.03.2015 et se détaillant comme suit :

Autres charges d'exploitation	Du 01.01.2016 au 31.03.2016	Du 01.01.2015 au 31.03.2015	Du 01.01.2015 au 31.12.2015
Redevance CMF	196,441	320,133	1.147,888
Impôts et Taxes	10,720	13,235	93,200
Rémunération CAC	1.253,161	1.260,000	5.040,000
Jetons de présence	1.491,763	1.500,000	6.000,000
Charges Diverses	273,455	269,305	1.486,889
Total	3.225,540	3.362,673	13.767,977

PA- Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 31.03.2016, à **10.949,784 Dinars** contre **11.585,560 Dinars** au 31.03.2015 et s'analyse comme suit :

NOTE	PASSIF	31.03.2016	au 31.03.2015	31.12.2015
PA1	Opérateurs créditeurs	681,106	1.245,512	649,101
PA2	Autres créditeurs divers	10.268,678	10.340,048	8.505,438
TOTAL		10.949,784	11.585,560	9.154,539

PA1 : Le solde du compte opérateurs créditeurs s'élève au 31.03.2016 à **681,106 Dinars** contre **1.245,512 Dinars** au 31.03.2015 et se détaillant comme suit :

Opérateurs Créditeurs	31.03.2016	31.03.2015	31.12.2015
Gestionnaire	476,772	871,860	454,370
Dépositaire	68,111	124,552	64,909
Distributeurs	136,223	249,100	129,822
Total	681,106	1.245,512	649,101

PA2 : Les autres créiteurs divers s'élèvent au 31.03.2016, à **10.268,678 Dinars** contre **10.340,048 Dinars** au 31.03.2015 et se détaillant comme suit :

Autres créiteurs divers	31.03.2016	au 31.03.2015	31.12.2015
Etat, impôts et taxes	97,125	155,082	94,968
Redevance CMF	68,107	124,544	64,903
Provision pour charges à payer	10.103,446	10.060,422	8.345,567
Total	10.268,678	10.340,048	8.505,438

CP1- Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 31.03.2016 se détaillent comme suit :

Capital initial au 01.01.2016 (en nominal)

- Montant : 723.800,000 Dinars
- Nombre de titres : 7.238
- Nombre d'actionnaires : 12

Souscriptions réalisées (en nominal)

- Montant : 206.000,000 Dinars
- Nombre de titres émis : 2.060

Rachats effectués (en nominal)

- Montant : 201.800,000 Dinars
- Nombre de titres rachetés : 2.018

Capital au 31.03.2016 : **785.243,582 Dinars**

- Montant en nominal : 728.000,000 Dinars
- Sommes non distribuables(*) : 57.243,582 Dinars
- Nombres de titres : 7.280
- Nombre d'actionnaires : 13

(*): Les sommes non distribuables s'élèvent à **57.243,582 Dinars** au 31.03.2016 et se détaillent comme suit :

Sommes non distribuables des exercices antérieurs	17.756,403
1- Résultat non distribuable de la période	39.693,088
<input type="checkbox"/> Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres.	44.738,043
<input type="checkbox"/> +/- values réalisées sur cession de titres.	-4.738,862
<input type="checkbox"/> Frais de négociation des titres	-306,093
2- Régularisation des sommes non distribuables	-205,909
<input type="checkbox"/> Aux émissions	16.015,701
<input type="checkbox"/> Aux rachats	-16.221,610
Total sommes non distribuables	57.243,582

CP2- Note sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de la période augmenté des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV OPPORTUNITY et des sommes distribuables des exercices antérieurs.

Le solde de ce poste au 31.03.2016 se détaille ainsi :

- Résultat distribuable de la période : -939,995 Dinars
- Régularisation du résultat distribuable de la période : 4,408 Dinars
- Résultat distribuable de l'exercice clos : 13.421,423 Dinars
- Régularisation du résultat distribuable de l'exercice clos : 77,881 Dinars

SOMMES DISTRIBUABLES: 12.563,717 Dinars

4. AUTRES INFORMATIONS :

4-1 Données par action

	31.03.2016	31.03.2015
• Revenus des placements	0,584	0,512
• Charges de gestion des placements	(0,270)	(0,245)
• Revenus net des placements	0,314	0,266
• Autres charges d'exploitation	(0,443)	(0,258)
• Résultat d'exploitation	(0,129)	0,009
• Régularisation du résultat d'exploitation	0,001	(0,006)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	(0,129)	0,002
• Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	(0,001)	0,006
• Variation des +/- values potentielles/titres	6,145	(0,122)
• Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	(0,651)	0,091
• Frais de négociation de titres	(0,042)	(0,030)
RESULTAT NET DE LA PERIODE	5,323	(0,052)

4-2 Ratios de gestion des placements :

	31.03.2016	31.03.2015
Charges de gestion des placements / actif net moyen :	0,249%	0,247%
Autres charges d'exploitation / actif net moyen :	0,408%	0,259%
Résultat distribuable de la période / actif net moyen :	0,118%	0,009%

4-3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs :

4.3.1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la SICAV OPPORTUNITY est confiée à la BIAT ASSET MANAGEMENT et ce, à compter du 1^{er} Avril 2003. Celle-ci est, notamment, chargée de:

- La gestion du portefeuille de SICAV OPPORTUNITY ;
- La Gestion comptable de SICAV OPPORTUNITY ;
- La préparation et lancement d'actions promotionnelles.

En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,7 % TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

4.3.2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV OPPORTUNITY. Elle est chargée, à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV OPPORTUNITY ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus du portefeuille géré ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV.

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération annuelle de 0,1% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

4.3.3 Rémunération des distributeurs

La BIAT, la BIAT ASSET MANAGEMENT et la BIATCAPITAL perçoivent une commission de distribution de 0,20% TTC l'an prélevée sur l'actif net de SICAV OPPORTUNITY et partagée entre elles au prorata de leurs distributions. Cette rémunération, prélevée quotidiennement, est réglée mensuellement à terme échu.